

Protéger le patrimoine architectural Mission impossible?

Clément Locat

Number 62, Fall 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17334ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Locat, C. (1994). Protéger le patrimoine architectural : mission impossible?
Continuité, (62), 9–9.

Protéger le patrimoine architectural : mission impossible ?

L'avenir des organismes bénévoles intéressés au patrimoine architectural est constamment l'objet de menaces financières. Ces organismes déploient des efforts constants pour survivre. La sauvegarde de bâtiments anciens, en l'absence de législation efficace, repose souvent sur l'intervention de ces organismes qui doivent solliciter l'appui des propriétaires, des municipalités et du public en général. L'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) est un de ces organismes. Les moyens dont nous disposons limitent souvent notre intervention aux cas les plus urgents, c'est-à-dire lorsqu'une menace de démolition ou de défiguration pèse sur un bâtiment patrimonial remarquable ou sur son environnement immédiat. Et tout le monde sait que le combat pour la sauvegarde du patrimoine architectural n'est jamais gagné d'avance. L'opposition se manifeste sous différentes formes. Nous devons tout d'abord lutter contre la mentalité des architectes de la vieille garde (jeunes ou âgés) pour qui « on ne fait pas du neuf avec du vieux ». L'opposi-

tion vient également de promoteurs et de certains conseils municipaux selon lesquels nous empêchons les investissements et bloquons le développement économique et l'emploi. Ignorent-ils que la restauration requiert moins de matériaux, donc qu'elle engendre moins de rejets et de gaspillage, et qu'elle nécessite davantage de main-d'œuvre ? Il y a aussi des propriétaires d'immeubles privés ou publics ou quelquefois gouvernementaux qui tentent de justifier la démolition de bâtiments de qualité en exagérant manifestement l'évaluation des coûts de restauration. Nous sommes intervenus à quelques reprises auprès des Caisses populaires Desjardins qui ont contribué à la destruction de bâtiments souvent exceptionnels au cœur de nos villes et de nos villages. Les représentants de ces institutions, le plus souvent très influents dans leur milieu, défendent facilement des projets qui, sur le plan architectural, ne sont pas toujours heureux.

Pour augmenter nos chances de succès, nous devons souvent nous associer à des personnalités connues, utiliser le pouvoir des médias, négocier avec les personnes concernées de divers milieux. À ce chapitre, nos demandes aux représentants régionaux du ministère de la Culture et des Commu-

nications (MCC) ont rarement donné des résultats encourageants. Fréquemment, ils nous servent l'argument que le bâtiment dont nous réclamons la protection « n'a pas une valeur exceptionnelle au niveau national », argument qui réussit souvent à démobiliser tout le monde.

Par ailleurs, le transfert des responsabilités du MCC vers les municipalités ne présage rien de bon pour la sauvegarde du patrimoine. Les municipalités, à l'exception de quelques grandes villes, n'ont pas les ressources nécessaires ni la volonté politique pour agir efficacement dans ce domaine. Les représentants municipaux, plus près de leurs électeurs qu'à d'autres niveaux politiques, sauront-ils résister aux pressions des promoteurs ?

À ces difficultés correspond un problème fondamental : au Québec, le patrimoine architectural n'a pas d'image positive dans l'ensemble de la population et les gens qui se battent pour la sauvegarde de bâtiments anciens projettent souvent une image négative et passéiste. Symptôme du manque d'engagement au niveau national, la nouvelle politique de la culture a pratiquement évacué, dans son énoncé, la notion de patrimoine. À quand une publi-



Les propriétaires de cette maison de Vaudreuil ont su lui redonner sa fierté. Un sort que ne connaissent pas toutes les maisons à caractère historique.

cité du MCC sur l'importance du patrimoine dans notre société ?

Il y a un travail de sensibilisation d'envergure à amorcer pour convaincre les autorités comme la population qu'il peut être rentable économiquement et socialement de conserver notre patrimoine. Quand on prendra conscience que la restauration est créatrice d'emplois, qu'elle participe à l'esthétique du milieu et, partant, à la qualité de vie, qu'elle assure la survie de notre mémoire collective et contribue à un réel sentiment de fierté, peut-être comprendra-t-on que des organismes comme le nôtre remplissent une mission importante et qu'il faut qu'ils soient socialement supportés de manière à cesser de craindre pour leur survie même.

Clément Locat

Président de l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec